

Liberté Égalité Fraternité



Direction Régionale des Affaires Culturelles Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Christine BOUJOT Gestion zone du Golfe du Morbihan

Poste: 02 99 84 59 08 christine.boujot@culture.gouv.fr

Réf: SRA/ 24-606

Rennes, le 21 mars 2024

Monsieur le Directeur départemental des Territoires et de la Mer du Morbihan Unité politiques de l'habitat et renouvellement urbain 1 allée du général Le Troadec – BP 520 56019 VANNES Cedex

A l'attention de Mme Deschere-Cormat Solen

Objet: Notification de modification n°3 du PLU

Par courriel en date du 12 mars 2024 vous avez consulté le Service régional de l'archéologie dans le cadre d'un projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Carnac (56).

Ce projet appelle des observations sur la modification des règles relatives aux extensions en zone de protection Nm1 qui ne précisent pas que cette demande en zone Nm1, telles que formulée en 2015 par la DRAC dans le cadre de la révision du PLU, est destinée à la préservation des monuments (souvent mégalithiques) dans un cadre limité à des aménagements strictement liés à leur mise en valeur.

Pour le Préfet et par délégation, la Directrice régionale des affaires culturelles, Pour la Directrice régionale

> Yves MENEZ Conservateur régional de l'archéologie

Direction régionale des affaires culturelles Hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre, CS 24405 35044 RENNES cedex Téléphone 02 99 29 67 67 http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne